

HALTE AU MASSACRE DU PEUPLE PALESTINIEN

Faisons respecter le droit international

La disparition et l'assassinat sauvage de 3 jeunes des colonies israéliennes en juin a donné lieu à un déferlement de violences de l'armée israélienne dans les territoires palestiniens de Jérusalem-Est, Cisjordanie et Gaza. Le gouvernement de Netanyahou a appelé à un déchaînement de haine ce qui a encouragé les assassins du jeune Mohamad Abou Kheir, enlevé, torturé et brûlé vif à Jérusalem-Est par des fanatiques. Le premier ministre israélien a déclenché l'opération « barrière de protection » qui est une véritable action punitive contre tout le peuple palestinien. Prétendant combattre le Hamas auquel il fournit un prétexte pour verser dans la violence, Israël mène en réalité la guerre au peuple palestinien tout entier. Le but réel du gouvernement israélien est de briser l'unité palestinienne retrouvée.

La punition collective est considérée par le droit international comme crime de guerre.

La violence de l'armée israélienne a causé en 3 jours dans un déluge de bombardements des destructions massives de maisons et bâtiments publics et provoqué la mort en date du 10 juillet d'au moins 85 morts palestiniens, dont 25 enfants, 14 femmes et 12 personnes âgées en trois jours, plus de 700 blessés, et des centaines d'arrestations parmi lesquelles celles de parlementaires palestiniens. Israël menace maintenant d'une intervention terrestre— la communauté internationale se doit de s'opposer à cette entreprise de destruction ! Et user de tout son pouvoir pour assurer la protection des populations palestiniennes.

Les déclarations du président François Hollande qui, dans un communiqué du 10 juillet, « a exprimé la solidarité de la France face aux tirs de roquette en provenance de Gaza » sans un seul mot pour les victimes palestiniennes sont proprement inacceptables. Ce parti pris abandonne, au mépris des engagements français, les Palestiniens à leur sort.

Le PCF appelle le gouvernement français et l'Union européenne à prendre toutes leurs responsabilités et à cesser toute coopération avec Israël tant que le droit international sera bafoué et que les bombardements et la colonisation israélienne se poursuivront. Sans condamnation, ni sanctions, il n'y a pas de chemin vers la paix possible.

La France doit maintenant reconnaître officiellement l'État palestinien et peser de toutes ses forces pour la suspension des accords d'association de l'UE et d'Israël. La communauté internationale a une dette envers le peuple palestinien, elle doit aussi soutenir le camp de la paix et du dialogue en Israël.

Les solutions sont connues, elles ont formulées et approuvées par les instances internationales depuis longtemps, il faut maintenant la volonté politique d'y parvenir.

La voix rassemblée et mobilisée de toutes celles et tous ceux qui en France et dans le monde se battent pour les droits humains et la dignité, pour les droits des peuples à disposer d'eux-mêmes et pour la paix, cette voix doit se faire entendre et contraindre nos gouvernements et l'ONU à en finir avec une attitude qui confère au gouvernement israélien une totale impunité au mépris du droit et des conventions internationales.

La France doit agir pour que l'ONU organise une conférence mondiale multilatérale pour la paix juste et durable, et la sécurité au Proche-Orient avec pour objectif le respect des résolutions de l'ONU, la coexistence pacifique de deux États dans les frontières de 1967 avec Jérusalem-Est pour capitale de l'État palestinien, et une juste solution pour les réfugiés en application de la résolution 194 des Nations unies – c'est l'urgence, c'est notre responsabilité.



Appel du Collectif National

pour une Paix Juste et Durable entre Israéliens et Palestiniens

Le bombardement intensif de Gaza depuis 3 jours, avec plus de 500 bombardements, a causé la mort de plus de 50 Palestiniens, blessé près de 500 autres et détruit plus de 60 habitations.

Une nouvelle fois le pouvoir israélien déclenche un déluge de feu sur Gaza, au prétexte de tirs de roquettes, mais avec pour objectif avoué de mettre fin au gouvernement palestinien d'entente nationale, condition pourtant nécessaire à tout progrès vers une paix juste.

Devant cette situation dramatique, les gouvernements occidentaux se cantonnent une nouvelle fois à « dénoncer l'engrenage de la violence », sans désigner le responsable de cette nouvelle tragédie, et appelant seulement le gouvernement israélien à « la retenue ».

L'Union européenne disposerait d'un moyen simple : la suspension de l'accord d'association avec Israël qui accorde des avantages économiques à ce pays. Cet accord est conditionné par le respect des droits humains, ce qui n'est pas le cas avec la colonisation et l'existence du mur qui sont illégaux selon le droit international.

Pour dénoncer cette passivité coupable de nos gouvernants, et obtenir des actions concrètes de la France auprès du pouvoir israélien et du Conseil de sécurité, une délégation du Collectif National s'est rendue vendredi 11 juillet au Ministère des Affaires étrangères.

- Pour l'arrêt immédiat des bombardements sur Gaza
- Pour l'arrêt de l'agression israélienne en Cisjordanie et à Jérusalem
- Pour la levée du blocus, illégal et criminel, de Gaza
- Pour des sanctions immédiates contre Israël jusqu'au respect du droit international
- Pour le soutien au gouvernement palestinien d'entente nationale

*Agir Contre le Colonialisme Aujourd'hui (ACCA) - Alliance for Freedom and Dignity (AFD) - Alternative Libertaire (AL) - Américains contre la guerre (AAW) - Association des Travailleurs Maghrébins de France (ATMF) - Association des Tunisiens en France (ATF) - Association France Palestine Solidarité (AFPS) - Association Nationale des Elus Communistes et Républicains (ANECR) - Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne (ATTAC) - Association pour les Jumelages entre les camps de réfugiés Palestiniens et les villes Françaises (AJPF) - Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC) - Association Universitaire pour le Respect du Droit International en Palestine (AURDIP) - Campagne Civile Internationale pour la Protection du Peuple Palestinien (CCIPPP) - Cedetim / IPAM - Collectif des Musulmans de France (CMF) - Collectif Faty Koumba - Collectif interuniversitaire pour la coopération avec les Universités Palestiniennes (CICUP) - Collectif Judéo-Arabe et Citoyen pour la Palestine (CJACP) - Collectif Paix Palestine Israël (CPPI Saint-Denis) - Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient (CVPR PO) - Comité Justice et Paix en Palestine et au Proche-Orient du 5^e arrt (CJPP5) - Droit-Solidarité – Ensemble - Europe Ecologie les Verts (EELV) – Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR) - Fédération Syndicale Unitaire (FSU) - Gauche Unitaire (GU) - Génération Palestine - La Courneuve-Palestine - le Mouvement de la Paix – les Alternatifs - les Femmes en noir - Ligue des Droits de l'Homme (LDH) - Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté, section française de la Women's International League for Peace and Freedom (WILPF) (LIFPL) - Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) - Mouvement Jeunes Communistes de France (MJCF) - Mouvement Politique d'Emancipation populaire (M'PEP) - Organisation de Femmes Egalité – Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) - Parti Communiste des Ouvriers de France (PCOF) - Parti Communiste Français (PCF) - Parti de Gauche (PG) - Participation et Spiritualité Musulmanes (PSM) - Une Autre Voix Juive (UAVJ) - Union des Travailleurs Immigrés Tunisiens (UTIT) - Union Générale des Etudiants de Palestine (GUPS-France) - Union Juive Française pour la Paix (UJFP) - Union Nationale des Etudiants de France (UNEF) - Union syndicale Solidaires

CNPJDPI Secrétariat <secretariatcollectif@yahoo.fr>

<https://www.facebook.com/pages/Collectif-National-Paix-Juste-Durable-Palestine/342194619262267?fref=ts>